

## **Attestation de libre commercialisation dans le pays d'origine et/ou de provenance des produits exportés vers l'Algérie**

La Chambre de Commerce <sup>(1)</sup> : .....  
confirme à la demande de <sup>(2)</sup> : .....  
la présentation de l'attestation de ce dernier  
que le/les produit(s) <sup>(3)</sup> : .....  
relevant de/des sous position(s) : .....  
.....  
fabriqué(s) et/ou commercialisé(s) par <sup>(4)</sup> : .....  
est/sont conforme(s) à la réglementation en vigueur en .....ou à défaut aux  
normes internationales en matière d'exigences de sécurité et de protection du  
consommateur <sup>(5)</sup> ..... et  
est/sont commercialisé(s) en <sup>(6)</sup> .....

**Signature et cachet de l'entreprise**

**Chambre de Commerce**

<sup>(1)</sup> : nom de la Chambre de Commerce (responsable de la circonscription où se trouve l'opérateur / dont l'entreprise est ressortissante / auprès de laquelle l'entreprise est enregistrée, selon législation nationale en vigueur)

<sup>(2)</sup> : Nom, adresse et raison sociale de l'opérateur;

<sup>(3)</sup> : Dénomination et marques commerciales; (remarques supplémentaires pour le(s) produit(s) concerné(s) comprenant des éléments, tels que code du HS)

<sup>(4)</sup> : Identification du fabricant d'origine et/ou du distributeur;

<sup>(5)</sup> : Citer les références réglementaires et/ou normatives si elles existent;

<sup>(6)</sup> : Pays d'origine et/ou de provenance.